

Image not found or type unknown



Superficie minimale pour se garer en créneau

Par **eozen**, le **14/12/2015 à 13:54**

Bonjour,
Les places de stationnements sont souvent délimitées selon certaines normes je suppose.
Par contre, pour s'y garer, y-a-t-il des normes également?
Ainsi, il doit y avoir une distance normée entre deux lignes de parkings, comme dans les parkings souterrains par exemple.
Mais pour se garer en créneau, y-a-t-il des normes?
En effet, il faut en principe un emplacement libre à l'avant du parking pour pouvoir reculer, comme on me l'a appris, puis un emplacement libre pour le rayon de braquage.
Sont -ils normés à minima?
Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Lag0**, le **14/12/2015 à 16:26**

Bonjour,
Une place de parking standard, c'est 2m50 par 5m.

Par **le semaphore**, le **14/12/2015 à 18:40**

[citation]Superficie minimale pour se garer en créneau[/citation]
Bonjour
La superficie ne vous donnera aucune information sur votre problème de conduite .